

## Bourg-de-Péage

# Réouverture du centre aquatique Diabolo

Après trois semaines de fermeture, Diabolo rouvre ses portes ce vendredi 23 septembre. Tarifs, horaires... les conditions d'accès pour le public restent les mêmes.

Le 5 septembre dernier, la société Vert Marine, chargée de la gestion du centre aquatique dans le cadre d'une délégation de service public, annonçait la fermeture, immédiate et pour une durée indéterminée, d'une trentaine d'établissements en France. Les motifs avancés alors par la société étaient liés à la hausse du coût de l'énergie.

Face à cette décision, prise de façon unilatérale et sans aucune concertation préalable avec la collectivité, élus et services de l'Agglo ont immédiatement entamé des discussions avec Vert Marine exigeant une réouverture rapide de l'équipement. A la demande de l'entreprise et considérant les motifs ayant motivé la fermeture de Diabolo, l'Agglo a obtenu de ses fournisseurs de gaz et d'électricité que Vert Marine puisse bénéficier des tarifs, plus avantageux, de la collectivité. Un accord provisoire a donc été conclu jusqu'au 31 décembre sans aucun surcoût pour la collectivité, les usagers ni les habitants.

Dès la réouverture, des solutions seront proposées par Vert Marine aux personnes ayant déjà réglé (avant la fermeture) entrées, abonnements ou cours :

- > Pour les pass, le montant équivalent à la période de fermeture (du 5 au 22 septembre) sera déduit du prélèvement d'octobre (au prorata).
- > Pour les cartes de 10, 50, 100 et 200 entrées, prolongation de la durée de validité d'un mois supplémentaire.
- > Pour les cours, les personnes seront remboursées si elles se sont inscrites dans une autre piscine. Pour les autres, les cours n'ayant pas eu lieu pendant la fermeture seront rattrapés pendant les périodes de vacances.

Quant aux scolaires, ils pourront à nouveau accéder aux bassins dès lundi 3 octobre.

*« Nous nous félicitons de la réouverture du centre aquatique Diabolo. Elle a été rendue possible grâce à la détermination des élus de l'agglomération - et des services à leurs côtés - pour permettre à nouveau l'accueil des nageurs du territoire, petits et grands, dans cet équipement essentiel. Dans le contexte actuel de hausse des coûts de l'énergie, la mobilisation des élus et services de Valence Romans Agglo reste entière pour mettre en place des actions concrètes et aller vers plus de sobriété énergétique. »*

Nicolas Daragon, Président de Valence Romans Agglo.

Nathalie Nieson, Vice-présidente de Valence Romans Agglo, Maire de Bourg-de-Péage.

Adem Benchelloug, Vice-président de Valence Romans Agglo délégué au Sport.